2020 et'AIN que d'eau !

BULLETIN N°17 - ANNEE 2022

Bulletin de l'Association « Les Amis de la Rivière d'Ain »
N° ISSN 1772-8711
Tirage en 300 exemplaires, pris en charge par « Les amis de la rivière d'Ain ».

Responsable de la publication du N17 : Philippe Cador Mise en page : Philippe Cador

Les auteurs ont une entière liberté d'expression. En conséquence, les textes, notes, photographies etc. n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Tous droits de reproduction des textes, notes, photographies sont rigoureusement réservés.

Sommaire :

- L'édito du Président, Philippe Cador.
- "Arbres remarquables : trois branches à saisir pour agir'' de Michel Rousset.
- ''Panneaux de sensibilisation'' de Jean-Paul Sornay.
- ''Les dernières pies grièche de la combe d'Ain'' de Willy Guillet.
- ''Une stèle, des méandres" de Patrice Bernard.
- ''Des marres pour la biodiversité agricole en combe d'Ain'' de Vincent Dams.

Trente ans pour notre association !

Notre bulletin est de retour après une année sans parution. Ces deux années de pandémie ont bouleversé notre association, nous empêchant souvent de proposer des animations, des réunions. Contraints, nous avons dû reporter l'anniversaire de nos trente ans en cette année 2022.

Malgré ces difficultés, le conseil d'administration a continué à travailler pour conserver du lien et proposer quelques sorties (mise en place de panneaux d'information sur les communes de Pont-de-Poitte et Mesnois - visite du reméandrement du Nanchez, balade autour des arbres remarquables sur la commune de Montigny, projection du film « Le temps d'une montagne » suivie d'un débat, travail sur le projet Chalain avec le collectif).

Nous ne baissons pas les bras et allons mettre les bouchées doubles pour remobiliser les adhérents, recréer de l'engouement pour la découverte de ce territoire Ain amont, qui a une belle vitalité. La dynamique des dernières réunions nous encourage à aller plus loin, en espérant être plus nombreux à porter des projets.

Pour l'année 2022, huit projets sont prévus:
- Une sortie observation des oiseaux sur la retenue de Blye.
- Projection du film « l'Ain Jurassienne » lors de notre assemblée générale.
- Sortie sur les traces du castor avec visite du recalibrage d'une rivière.
- Visite sur la restauration du Lac de Chambly.
- Anniversaire des 30 ans de l'association.
- Découverte de la création des mares dans la combe d'Ain.
- Journée à thème suivie d'une conférence.
- Observation des frayères de truites avec un accompagnateur.

Fonds colmatés à l'étiage

L'année 2020 a vu un étiage estival, le plus sévère depuis que les mesures existent, suivi en 2021, une fois n'est pas coutume, d'un été très pluvieux, véritable aubaine pour les cours d'eau. Malgré tout, à chaque fois que les niveaux baissent, les fonds se recouvrent immanquablement d'algues noires, dont la cause est sans conteste le fruit des épandages de lisier bien trop abondants.

Fort de nos trente ans, en pleine force de l'âge, continuons l'histoire de notre belle association, autour de cette rivière qui dessine des paysages et voit les initiatives des habitants et des collectivités œuvrer à la préserver!

Philippe CADOR

Revue éditée par l'association « Les amis de la rivière d'Ain » 39130 Pont de Poitte
ISSN 1772. Imprimé par l'ESAT de l'APEI de Lons le Saunier. Autorisation de paraître 20 juillet 2004.

Des arbres remarquables :... trois branches à saisir pour agir

Par Michel ROUSSET.

Les Amis de la rivière d'Ain abordent l'arbre de trois façons différentes et complémentaires :

- Avec sa charpentière esthétique : le bel arbre est répertorié.
- Avec sa charpentière biologique : l'arbre de vie est notre avenir.
- Avec sa charpentière culturelle : l'arbre, bois d'œuvre, structure notre habitat et nos paysages.

Le CAUE du Jura recense pour l'Observatoire national des arbres, les sujets remarquables de nos paysages. Nous menons l'enquête avec lui dans le cadre d'une convention. Ensemble, nous avons créé deux circuits de découverte d'arbres remarquables par leur nature et par leur rôle. L'un part de Mesnois et cherche dans la forêt les traces d'un passé commun entre l'homme et l'arbre. L'autre part de Montigny et montre comment s'organise la présence de l'arbre dans l'espace villageois et agricole.

Mais le sujet esthétique du bel arbre n'est pas le seul qui nous intéresse. Le sujet biologique de l'arbre de vie est au cœur de notre avenir. Le lac de Chalain se meurt loin des racines purificatrices de l'arbre et du couvert végétal qui l'accompagne. La place d'une ripisylve efficace en lieu et place de plages surpeuplées reste un combat à mener ... aussi entre nous.

A Chalain toujours, le sujet culturel de l'arbre, bois d'œuvre depuis le Néolithique (300 arbres pour construire une maison à cette époque!), peut devenir une source d'inspiration et valoriser ce site naturel autrement que par la baignade. D'ailleurs ailleurs, autour du lac d'Annecy, chaque année, des cabanes éphémères en bois sont conçues par des architectes pour faire découvrir la nature et les paysages. A méditer !

Ces approches variées autour de l'arbre, sont autant de branches à saisir pour faire vivre une approche citoyenne du devenir de la haute vallée d'Ain. Un grand débat public sur les avenirs possibles des eaux et des arbres est nécessaire pour définir les premiers pas d'une transition attendue. Profitons des démarches engagées à Chalain par le département et par le collectif rassemblant Chalain-Nature et JNE pour le lancer.

Panneaux de sensibilisation

Par Jean-Paul SORNAY.

Nous avons mis en place 2 panneaux "La rivière d'Ain, un milieu à préserver"

Le premier à Pont-de-Poitte à proximité du chalet de canoë-kayak, après des essais effectués en avril 2021 (Cf photo). Il a été mis en place par les services techniques de la commune.

Panneau sur le site de Pont de Poitte

Le second à Mesnois, sur l'aire de débarquement des canoës, a été mis en place par nos soins le 26 octobre 2021.

Panneau sur le site de Mesnois

Nous prévoyons d'en installer d'autres sur les bords de l'Ain à des endroits stratégiques...

Revue éditée par l'association « Les amis de la rivière d'Ain » 39130 Pont de Poitte
ISSN 1772. Imprimé par l'ESAT de l'APEI de Lons le Saunier. Autorisation de paraître 20 juillet 2004.

Les dernières Pies Grièche en combe d'Ain

Par Willy GUILLET.

Une boule de plumes blanches en haut d'une "épine" dans la Combe d'Ain ? Probablement une pie-grièche grise !
Ce passereau de la taille d'un merle est un petit mais redoutable prédateur, se nourrissant autant de gros insectes (grillons, sauterelles, carabes, etc.) que de rongeurs et parfois d'oiseaux. Il s'agit de l'une des deux espèces locales, avec la pie-grièche écorcheur (plus petite), de cette famille dont la particularité est d'empaler leurs proies sur des buissons épineux ou des barbelés, en guise de réserve de nourriture et de marquage de territoire.

Si l'écorcheur est strictement migratrice, on rencontre la grise toute l'année, les effectifs étant renforcés en hiver par des oiseaux venus du nord.

La pie-grièche grise attire toute l'attention des naturalistes depuis quelques décennies du fait du déclin catastrophique de ses populations à travers toute la France. Alors que jusqu'ici elle était largement répandue au nord d'une diagonale entre la Normandie, le Massif Central et les Alpes jusque dans les années 50, cette espèce a décliné au point de ne plus se retrouver que sur quelques noyaux sur le Massif Central, en Lorraine et dans le Massif Jurassien. En Franche-Comté, nous sommes plus précisément passés de 300 couples dans les années 80 à une dizaine ces dernières années, les deux dernières populations se trouvant sur les plateaux du Doubs et en Combe d'Ain. Elle est donc considérée comme « En danger critique d'extinction » sur la liste rouge des oiseaux de Franche-Comté.

Ce déclin généralisé en Europe de l'ouest est expliqué par la modification des paysages, la réduction de sa ressource alimentaire, mais aussi par les changements climatiques. S'ajoute à cela des cas de mortalité constatés au nid d'individus se prenant dans des matières plastiques qu'ils utilisent comme matériaux, en particulier les filets de balle ronde de foin qui se retrouvent parfois dans la nature.
Son maintien dans la Combe d'Ain est lié à la présence de grands espaces de prairies naturelles (fauche ou pâture) peu fertilisées et riches en insectes, parsemées ou entourées d'arbustes et de haies sur lesquels elle passe l'essentiel de son temps à l'affut.

Ressource :
Paul JP., 2018. – Pie-grièche grise (Lanius excubitor), in LPO FC (collectif), 2018. - Les oiseaux de Franche-Comté.

http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20130

Une stèle, des méandres

Par Patrice BERNARD.

Les habitants de Pont-de-Poitte connaissent bien la stèle pyramidale à droite du Chemin de la plage et aujourd'hui fortement dégradée. On l'appelle localement le "monument à Pétain" avec beaucoup de non-dits à son propos. On a creusé, il y a 80 ans, un raccourci pour la rivière d'Ain. C'est vrai que, d'une manière générale, la géométrie de la décision tend à la ligne droite. Dans une lecture militante d'aujourd'hui, on y verrait sans doute un "grand projet inutile et imposé" à combattre, au moins une zone agricole à défendre. Le ressenti de l'époque était probablement différent, les pêcheurs et les baigneurs ayant à y découvrir un nouveau "bien commun" duquel tirer parti sans délai. Le caractère de la nouveauté marque chaque époque. Les gens plongeaient auparavant à la "berche de Mesnois", aujourd'hui disparue. La nouvelle plage de Pont-de-Poitte a fait le bonheur de plusieurs générations d'habitants et de touristes. De manière presque anecdotique, la dernière nouveauté est que le chemin qui y conduit est dorénavant curieusement rendu impraticable par des pierres qui interdisent tout passage.

On peut restituer ainsi les inscriptions des trois faces, les parties entre crochets, détruites, étant reconstituées :

Face 1 : La déviation de l'Ain a été exécutée par un groupe de Comp[agnons de France] de janvier 1941 à juin [1941] sous la direction des Ponts-et-Chaussées. Mrs Guenot et [ ], ingénieur en chef [ ]. M Rigoulet, ingénieur TPE

Face 2 : Chantier [Compagnons de France]

Face 3 : M [Bosc], préfet du Jura
M. Chevassu, maire de Mesnois
M. Sauvin, maire de Patornay
M. Cordier, maire de Pont-de-Poitte

On dit que les maquisards ont mitraillé le monument. Les inscriptions ne sont plus guère lisibles. Elles commémorent le creusement par les Compagnons de France, de janvier à juin 1941, d'une déviation de la rivière pour couper le méandre, qui arrivait au niveau de ce qu'on appelle localement le "gouron", l'actuelle confluence du Drouvenant. Les références aux Compagnons de France ont été volontairement martelées de même que le nom du Préfet du Jura sous Vichy. Le rapport à la rivière n'était certainement pas le même qu'aujourd'hui. Connaissant la faculté de la rivière à changer son lit, crue après crue, la population locale n'a pas dû s'alarmer qu'on en modifie artificiellement le cours sur une petite distance. On voit pourtant qu'une ou plusieurs personnes ont tenu à exprimer dans la pierre leur ressentiment.

Les archives départementales du Jura conservent une coupure de presse tirée du Nouvelliste du mercredi 3 septembre 1941. Le Nouvelliste de Lyon était un journal de droite rival du Progrès.

"On sait que les Compagnons de France se sont attaqués à Pont-de-Poitte à l'exécution du très important travail de déviation de l'Ain, œuvre de MM Guenot, ingénieur chef des Ponts-et-Chaussées et Rigoulet, ingénieur T.P.E. Ils se sont heurtés à des difficultés sans nombre et eurent souvent l'occasion d'essuyer l'ironie des sceptiques, qui voyaient malaisément cette toute jeune main-d'œuvre accomplir ce gigantesque travail. Or, voici qu'avant la fin des travaux, l'Ain à la faveur d'une petite crue, vient de passer pour la première fois dans son nouveau lit. Notre photo montre l'Ain qui commence à couler dans son nouveau lit, cependant que les deux chefs de chantier, M.Mazeau, pour les Ponts-et-Chaussées et le chef Berger, pour les Compagnons de France, contemplent avec satisfaction le premier couronnement des efforts accomplis par les Compagnons".

Pont-de-Poitte était en zone libre. Quelques personnes se souviennent avoir aperçu les Compagnons pendant leur enfance. On connaît les Chantiers de jeunesse qui concernaient les appelés non incorporables dans ce qui restait de l'armée française. Les Compagnons étaient, quant à eux, des volontaires de 16 à 20 ans sans emploi ou des jeunes réfugiés de la zone occupée. C'est le premier mouvement de jeunesse encadré par les services de l'Etat et la première fois qu'on parle de service civique. Les Compagnons de la chanson en étaient issus. Selon une note des renseignements généraux du Jura (16/12/1943), "les compagnies de Pont-de-Poitte, Chaussin et Sellières se rendirent particulièrement indésirables par leurs dégradations de locaux, maraudages, petits vols et aussi par leurs propos hors de saison. Le commissariat à la jeunesse procéda en novembre 1942 à la liquidation de leurs centres dans le Jura".

Un certain nombre de questions restent en suspens. Quel enchaînement de décisions a abouti à ouvrir ce chantier? N'aurait-il jamais eu lieu s'il n'y avait pas eu la guerre? L'ingénieur Guenot, polytechnicien, était avant-guerre membre de la Société d'émulation du Jura et de

l'Académie des sciences et des beaux-arts de Dijon. Après la guerre, il "disparaît des listes".
Les Compagnons étaient environ 200 pour tout le Jura. On parle pour Pont-de-Poitte de la présence d'une compagnie, soit cinq groupes de dix jeunes gens. D'où venaient-ils, où logeaient-ils, quels étaient les moyens techniques à leur disposition et où ont-ils mis les remblais de l'Ain? Le chantier a aussi donné du travail aux gens d'ici. Un agriculteur de la commune évacuait avec ses bœufs le sable et les cailloux, qui ont servi à la construction et au remblai de routes et de chemins.

On ne sait pas comment un projet, qui modifierait aussi fortement le paysage, serait accepté aujourd'hui. Les travaux se sont déroulés alors que beaucoup d'hommes étaient en captivité en Allemagne. Cette histoire a rarement été transmise oralement. Elle n'a laissé aucune trace dans les délibérations du conseil municipal de Pont-de-Poitte. Les archives des Ponts-et-Chaussées pour l'époque sont lacunaires. Le récit largement partagé est qu'il fallait canaliser la rivière qui érodait trop dangereusement la berge du côté de Patornay. On entend dire aussi qu'il fallait amener plus d'eau aux scieries et moulins du secteur. Lorsqu'on se représente l'Ain, on s'imagine mal une rivière avec des méandres. Il y en avait pourtant deux d'une certaine importance sur la commune de Mesnois : au Brachou, accessible par le gué du "passage des bœufs" et au Sauget, inaccessible depuis 1941.

La cartographie mentale qu'on a d'un lieu varie selon chacun. Les Amis de la rivière d'Ain ont accueilli il y a quelques années une étudiante géographe qui travaillait sur les représentations "antagonistes de la nature" des populations concernées par des projets de barrages. Le barrage de Vouglans a été largement accepté à l'époque par la population, car on y voyait la perspective du progrès et du développement. On oublie qu'il a noyé les gorges de l'Ain. Les routes ont été élargies. Le général De Gaulle allait venir lui-même inaugurer le barrage et il est venu. Lorsqu'un barrage est construit, il satisfait dans un premier temps ceux qui y trouvent du travail, puis les baigneurs, ensuite les pêcheurs qui font dans un premier temps des pêches miraculeuses et enfin les observateurs des oiseaux. Les aménageurs du paysage savent très bien s'appuyer sur les uns et les autres pour rendre leurs projets acceptables par la population. Le problème est que l'apparition des cormorans sur nos lacs est aussi le signal d'une dégradation écologique, que l'on n'a pas su ou voulu voir venir. Imaginons ces oiseaux tout là-haut et sur l'eau des jet skis et on a tout compris.

Il y a aujourd'hui un projet de combler partiellement la déviation des Compagnons pour en rehausser le niveau. Pendant longtemps, les ingénieurs des Ponts-et-Chaussées ont raisonné en fonction de la navigabilité des cours d'eau et de leur complémentarité avec le développement du chemin de fer. La doctrine était de procéder partout au nivellement et à l'effacement des seuils. L'Ain était dit "vivre au-dessus de ses moyens", c'est à dire que les investissements n'y étaient pas rentables. Le projet actuel est apparemment justifié par un impératif technique. Les sécheresses récentes et à venir ont un impact sur la nappe phréatique. Les captages d'eau proches de la rivière doivent alimenter tout à la fois les communes riveraines et leurs campings, la base de Bellecin et la zone d'activité artisanale de Patornay. Les Amis de la rivière d'Ain s'étaient inquiétés de ce dernier projet plus récent, qui devait coûter très cher à la collectivité et mobiliser des moyens techniques exceptionnels pour pouvoir passer sous la rivière. La doctrine était alors d'amener les usines à la campagne. Chacun peut décompter depuis lors le peu de voitures qui stationnent sur les parkings de la zone artisanale concernée. Quelqu'un, dont la famille habite depuis plusieurs générations à côté de notre stèle disait très récemment : "on ne sait rien de ce nouveau projet. On ne voit pas comment on ne sera pas inondés à chaque crue".

Mais que signifie aujourd'hui, entre doctrines, raccourcis et méandres, penser une rivière? L'Ain fait partie de nos vies, la rivière est vivante et son exceptionnelle biodiversité contribue à notre avenir.

Des mares pour la biodiversité agricole en Combe d'Ain

Par Vincent DAMS.

Le Parc Naturel Régional du Haut-Jura, qui a pris la compétence « gestion des milieux aquatiques » pour le

compte des communautés de communes (hormis celle de Champagnole...), se donne pour ambition la restauration de nombreux marais et cours d'eau dont l'Ain en aval de Blye.
En parallèle, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté et la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura gèrent, par maîtrise foncière ou conventionnement avec les communes, de nombreuses zones humides (marais, prairies humides, tourbières, lac...) comptabilisant plusieurs centaines d'hectares.

Cette force de frappe est indispensable pour parvenir à préserver et améliorer durablement la qualité de nos zones humides et milieux aquatiques et in fine conserver globalement l'état de la ressource en eau (biodiversité, eau potable, débits des cours d'eau...).

Les petits ruisseaux font les grandes rivières.
Pour accompagner ces programmes ambitieux, la moindre des petites actions a son importance pour, par exemple, maintenir dans notre environnement les petites mares et leurs habitants sauvages. C'est ce qu'entreprend Jura Nature Environnement en lien avec son réseau local et grâce à quelques financements.

En 2020 et 2021, ce sont les fondations « Léa Nature » & « Terre de Liens » et la revue naturaliste franco-suisse « La Salamandre » qui ont permis la restauration et le creusement d'une trentaine de mares sur Doucier, Châtillon et Blye (location de pelleteuses 5,5 tonnes et 8 tonnes, d'un pelleteur expérimenté Laurent Trésy « Le père Balthazar »). Cela a été permis par l'important travail de repérage et de contact d'Alexis Leclerc, sans qui le démarrage de cette action n'aurait jamais vu le jour. L'implication des propriétaires (privés ou communes : Châtillon, Doucier) et d'exploitants agricoles en association (filière Comté, maraîchers) a aussi été indispensable.

Les points d'eau créés ou restaurés sont situés en prairie, lisière forestière ou forêt et les plus divers possibles (taille, dimensions, persistance ou non de l'eau toute l'année, etc.). Ils forment des « patchs », c'est à dire un réseau de plusieurs mares situées à proximité les unes des autres permettant des échanges réguliers d'individus (plantes ou animaux : amphibiens) entre celles-ci et ce sur le long terme et donc un brassage génétique au sein des populations, limitant les extinctions locales d'espèces.

Parmi les amphibiens, si les grenouilles et les petits tritons ont rapidement bénéficié de ces milieux, créés ou restaurés, ce sont le sonneur à ventre jaune (appelé crapaud bressan par certains jurassiens...) et le rare et grand triton crêté (le « dragon des mares ») qui sont particulièrement ciblés.

Ces petits milieux font désormais l'objet de suivis, pour identifier les espèces qui les ont colonisés, et de sorties découverte, pour faire découvrir aux habitants ces mini-réservoirs de biodiversité. Plusieurs articles ont été réalisés, notamment dans le bulletin de la filière Comté, de la commune de Doucier permettant d'élargir le spectre de personnes informées et peut-être aussi celui de personnes intéressées pour créer ou restaurer une mare près de chez eux.
D'autres manifestations mettant à l'honneur ces milieux sont prévues, notamment en partenariat avec le monde agricole (journée festive de la filière Comté, Doucier le 7 mai...). Et pourquoi pas, des soirées contes, des lectures, des prospections nocturnes grand public pour ne pas oublier ces mares et flaques si menacées si l'on ne prend pas garde de les suivre et les entretenir génération après génération !

Pour rejoindre l'association ''Les Amis de la rivière d'Ain'' :

Le site internet : http://www.lesamisdelarivieredain.fr/

Notre page facebook : https://www.facebook.com/Les-Amis-de-la-Rivière-dAin

Par courrier, en joignant un chèque de 10 euros, à l'adresse de Mr Christophe Piard au 16A rue des charmilles à Clairvaux les Lacs.

Revue éditée par l'association « Les amis de la rivière d'Ain » 39130 Pont de Poitte
ISSN 1772. Imprimé par l'ESAT de l'APEI de Lons le Saunier. Autorisation de paraître 20 juillet 2004.